

Mesures de soutien pour les exploitants Liste des secteurs d'activité principale par catégorie

SECTEUR de la catégorie A annexe 1 du décret n°2020-757 du 20 juin 2020	Précisions ajoutées par la MSA Ain-Rhône
Téléphériques et remontées mécaniques	
Hôtels et hébergement similaire	
Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée	agro tourisme
Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs	agro tourisme
Restauration traditionnelle	agro tourisme
Cafétérias et autres libres-services	
Restauration de type rapide	
Services de restauration collective sous contrat, de cantines et restaurants d'entreprise	
Services des traiteurs	
Débits de boissons	
Projection de films cinématographiques et autres industries techniques du cinéma et de l'image animée	
Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	
Activités des agences de voyage	
Activités des voyagistes	
Autres services de réservation et activités connexes	
Organisation de foires, évènements publics ou privés, salons ou séminaires professionnels, congrès	
Agences de mannequins	
Entreprises de détaxe et bureaux de change (changeurs manuels)	
Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	dont centres équestres
Arts du spectacle vivant	
Activités de soutien au spectacle vivant	
Création artistique relevant des arts plastiques	
Gestion de salles de spectacles et production de spectacles	
Gestion des musées	
Guides conférenciers	
Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	
Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles	

Gestion d'installations sportives	
Activités de clubs de sports	
Activité des centres de culture physique	
Autres activités liées au sport	dont centres équestres, moniteurs de ski dans le cadre de la pluriactivité
Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes	
Autres activités récréatives et de loisirs	
Entretien corporel	
Trains et chemins de fer touristiques	
Transport transmanche	
Transport aérien de passagers	
Transport de passagers sur les fleuves, les canaux, les lacs, location de bateaux de plaisance	
Cars et bus touristiques	
Balades touristiques en mer	
Production de films et de programmes pour la télévision	
Production de films institutionnels et publicitaires	
Production de films pour le cinéma	
Activités photographiques	
Enseignement culturel	

Activités susceptibles de relever du régime agricole

SECTEUR de la catégorie B annexe 2 du décret n°2020-757 du 20 juin 2020	Précisions ajoutées par la MSA Ain-Rhône
Culture de plantes à boissons	café, thé, maté, cacao, autres plantes à boisson
Culture de la vigne	
Pêche en mer	
Pêche en eau douce	pêche à des fins commerciales en eaux intérieures, la capture de crustacés et de mollusques d'eau douce, la capture d'animaux aquatiques
Aquaculture en mer	
Aquaculture en eau douce	
Production de boissons alcooliques distillées*	la fabrication de boissons alcoolisées distillées destinées à la consommation : whisky, cognac, gin, liqueurs, spiritueux consommés à l'eau, autres apéritifs à base d'alcools, etc.
Fabrication de vins effervescents*	la fabrication de champagnes, la production de vins mousseux et de crémants
Vinification	
Fabrication de cidre et de vins de fruits*	
Production d'autres boissons fermentées non distillées*	la fabrication de vermouths et d'autres vins aromatisés
Fabrication de bière*	la fabrication de bière par fermentation, à partir d'eau, de malt et de houblon, la fabrication de panachés et de bières sans alcool ou faiblement alcoolisées
Production de fromages sous appellation d'origine protégée ou indication géographique protégée*	
Fabrication de malt	

Centrales d'achat alimentaires	
Autres intermédiaires du commerce en denrées et boissons	
Commerce de gros de fruits et légumes*	
Herboristerie/horticulture/commerce de gros de fleurs et plans	
Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles*	
Commerce de gros de boissons	
Mareyage et commerce de gros de poissons, coquillages, crustacés	
Commerce de gros alimentaire spécialisé divers*	
Commerce de gros de produits surgelés	
Commerce de gros alimentaire*	
Commerce de gros non spécialisé*	
Commerce de gros textiles	
Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	
Commerce de gros d'habillement et de chaussures	
Commerce de gros d'autres biens domestiques	
Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien	
Commerce de gros de fournitures et équipements divers pour le commerce et les services	
Blanchisserie-teinturerie de gros	
Stations-service	
Enregistrement sonore et édition musicale	
Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision	
Distribution de films cinématographiques	
Editeurs de livres	
Prestation/location de chapiteaux, tentes, structures, sonorisation, photographie, lumière et pyrotechnie	
Services auxiliaires des transports aériens	
Transports de voyageurs par taxis et véhicules de tourisme avec chauffeur	
Location de courte durée de voitures et de véhicules automobiles légers	

* Doit être le prolongement d'une l'activité de culture/élevage pour dépendre de la MSA

Activités susceptibles de relever du régime agricole